

Versailles, le 10 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture d'une plate-forme d'accueil des déplacés ukrainiens dans les Yvelines

Le préfet des Yvelines a missionné l'association Aurore pour ouvrir une plate-forme d'accueil des déplacés ukrainiens dans les Yvelines.

Cette plate-forme, téléphonique dans un premier temps, est dédiée aux ressortissants ukrainiens présents dans les Yvelines, aux collectivités territoriales et aux associations, et assure trois missions :

- répondre aux interrogations des déplacés ukrainiens présents dans les Yvelines quant aux démarches à entreprendre pour le logement, le droit au séjour, l'ouverture des droits sociaux, l'accompagnement en santé, la scolarisation. Des référents ont été identifiés dans chaque service pour appuyer la plate-forme d'accueil ;
- réaliser l'appariement entre les offres de logement et les besoins de logement des déplacés recensés dans les Yvelines par les communes et associations ;
- assurer une coordination, en lien avec les services de l'État, les collectivités et les autres partenaires associatifs, de l'accompagnement global des déplacés hébergés dans le département.

Il est rappelé que les particuliers souhaitant accueillir des familles doivent se rapprocher des municipalités ou s'inscrire sur la plateforme : <https://parrainage.refugies.info/>.

La plate-forme téléphonique d'Aurore n'a pas, en effet, vocation à recenser directement ce type d'offre. Elle est ouverte :

du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
Numéro : **08 05 69 14 02**
Adresse mail : accueil.ukraine78@aurore.asso.fr

Dans une douzaine de jours, l'association Aurore ouvrira, en complément, un accueil physique à Versailles.